

Article 1.

1.1 Les présentes règles de participation s'appliquent à l'émission par la Loterie Nationale de la loterie à billets instantanés électroniques, appelée "20 X THE CASH" et portant le numéro de jeu 998861401. Les billets instantanés électroniques sont vendus exclusivement par l'intermédiaire du site Internet de la Loterie Nationale et conformément aux dispositions des règles de participation aux jeux en ligne de la Loterie Nationale.

1.2 Le "20 X THE CASH" est une forme de loterie à billets instantanés électroniques.

1.3 Le prix de vente du billet instantané électronique "20 X THE CASH" est fixé à 5 €.

Article 2. Description du jeu

2.1 Le joueur valide sa mise de 5 € en cliquant sur la case « ACHETER JEU : 5 € ». La mise est débitée sur les disponibilités telles que définies à l'Article 2 des règles de participation aux jeux en ligne de la Loterie Nationale.

2.2 Le billet instantané électronique est représenté à l'écran par une zone reproduisant trente-quatre symboles de jeu disposés à un endroit variable, à savoir : quatre numéros sous « NUMEROS GAGNANTS », quinze numéros et/ou symboles et quinze montants d'argent en Euros sous « VOS NUMEROS ».

Si le numéro découvert sous « NUMEROS GAGNANTS » est identique à un des numéros découverts sous « VOS NUMEROS », alors le joueur gagne une fois le montant d'argent en Euros correspondant qui est inscrit en-dessous du numéro qui est identique au numéro gagnant.

Si sous « VOS NUMÉROS », vous découvrez le symbole **2x**, alors vous gagnez deux fois le gain correspondant, inscrit en-dessous du symbole **2x**.

Si sous « VOS NUMÉROS », vous découvrez le symbole **5x**, alors vous gagnez cinq fois le gain correspondant, inscrit en-dessous du symbole **5x**.

Si sous « VOS NUMÉROS », vous découvrez le symbole **10x**, alors vous gagnez dix fois le gain correspondant, inscrit en-dessous du symbole **10x**.

Si sous « VOS NUMÉROS », vous découvrez le symbole **20x**, alors vous gagnez vingt fois le gain correspondant, inscrit en-dessous du symbole **20x**.

2.3 Les symboles de jeu qui peuvent apparaître dans la zone à gratter, sont les suivants :

- 25 numéros (11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36) :

11 ONZE	12 DOUZE	13 TRZE	14 QTRZE	15 QUINZ	16 SEIZE	17 DSEPT	18 DHUIT	19 DNEUF		
21 VGTUN	22 VDEUX	23 VTTRS	24 VQTRZ	25 VCINQ	26 VSIX	27 VSEPT	28 VHUIT	29 VNEUF	30 TRNTE	
31 TRTUN	32 TDEUX	33 TTTRS	34 TQTRZ	35 TCINQ	36 TSIX					

- 4 symboles (2X, 5X, 10X, 20X):

2x 5x 10x 20x

2.4 Lorsque le joueur fait le choix de jouer, « celui-ci doit cliquer au moyen de sa souris d'ordinateur ou appuyer sur son écran tactile sur la zone à gratter ».

2.5 Si le joueur découvre les symboles gagnants suivant les modalités décrites dans l'Article 4. des présentes règles de participation, l'unité de jeu est gagnante. La nature du lot gagné s'affiche automatiquement à l'écran.

Article 3. Mécanique du jeu

3.1 Seules les données enregistrées informatiquement sur le système central utilisé par la Loterie Nationale font foi. En cas de contestation entre le joueur et la Loterie Nationale portant sur une divergence entre les informations mentionnées sur l'écran du joueur ayant acheté un billet instantané électronique par Internet et celles enregistrées informatiquement par la Loterie Nationale, seules ces dernières informations font foi. Les informations mentionnées sur l'écran du joueur ou celles figurant sur une copie à l'écran tirée sur papier sont purement informatives et ne peuvent prévaloir sur les dispositions des présentes règles de participation.

3.2 Les gains pour chaque lot gagnant sont déterminés par le Tableau 1 en annexe.

Article 4. Paiement des gains

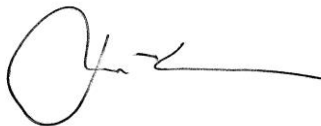
4.1 Les gains ne sont payables que conformément aux dispositions des règles de participation aux jeux en ligne de la Loterie Nationale.

Article 5. Publication des règles de participation

5.1 Les présentes règles de participation sont disponibles sur le site www.loterie.lu.

Leudelange, le 22/06/2022.

LOTERIE NATIONALE



Léon LOSCH
Directeur

TABLEAU 1

Lots	Nombre de lots sur 400.000 billets	Combinaisons	1 chance sur ... (approximative)
20.000 €	2		200 000
2.000 €	5	100 € x 20	80 000
2.000 €	5		80 000
1.000 €	5	50 € x 20	80 000
1.000 €	5		80 000
100 €	80	5 € x 20	5 000
100 €	80	10 € x 10	5 000
100 €	80	20 € x 5	5 000
100 €	80	50 € x 2	5 000
100 €	80		5 000
50 €	800	5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 € + 5 €	500
50 €	800	5 € + 5 € + 5 € + 10 € + 10 € + 15 €	500
50 €	800	5 € x 10	500
50 €	800	10 € x 5	500
50 €	800		500
20 €	1 800	5 € + 5 € + 10 €	222,22
20 €	1 800	5 € + 15 €	222,22
20 €	1 800	5 € + 5 € + 5 € + 5 €	222,22
20 €	1 800	10 € x 2	222,22
20 €	1 800		222,22
15 €	5 800	5 € + 10 €	68,97
15 €	5 850	5 € x 2 + 5 €	68,38
15 €	5 850		68,38
10 €	15 000		26,67
10 €	15 000	5 € x 2	26,67
5 €	53 500		7,48
Gagnants	114 422		3,5
Non gagnants	285 578		1,4